INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION



ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Dossier de l'OHI n° S3/2405

LETTRE CIRCULAIRE 39/2017 13 juin 2017

RESULTATS DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES OCEANS

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

- 1. Le secrétaire général a représenté l'OHI à la conférence des Nations Unies (NU) visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable (conférence sur les océans) qui a eu lieu dans la salle de l'Assemblée générale, au siège des Nations Unies, à New York, Etats-Unis, du 5 au 9 juin 2017.
- 2. Le thème général de la conférence des Nations Unies sur les océans était : *Nos océans, notre avenir : partenariat pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 14*. La conférence a été convoquée afin d'examiner les actions requises pour atteindre les cibles définies dans le cadre de l'ODD 14 et d'obtenir le soutien des gouvernements, des organisations internationales, du milieu universitaire, de l'industrie et du grand public pour s'assurer que l'objectif soit atteint. Dans ce cadre, toutes les parties intéressées étaient incitées à déclarer des engagements volontaires en vue d'atteindre les cibles. Comme débattu lors de la première session de l'Assemblée de l'OHI, le Secrétariat a enregistré deux engagements volontaires pour le compte de l'OHI. Ces deux engagements sont issus du programme de travail existant de l'OHI:
 - Assurer la cartographie de base des mers et des océans
 - <u>Programme de renforcement des capacités hydrographiques de l'OHI à l'intention des Etats côtiers</u>
- 3. A la fin de la conférence, plus d'un millier d'engagements volontaires de gouvernements, d'organisations internationales et de l'industrie avaient été enregistrés.
- 4. L'ODD 14 comprend dix cibles principales qui couvrent un large éventail de questions relatives au développement durable des mers et des océans. Celles-ci peuvent être consultées à l'adresse suivante : https://sustainabledevelopment.un.org/sdg14.
- 5. La cible 14a de l'ODD 14 intéresse en particulier les hydrographes :
 - <u>Cible 14</u>a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits Etats insulaires en développement et des pays les moins avancés.

La cible 14a visant à approfondir les connaissances scientifiques des mers et des océans implique clairement une meilleure compréhension de la profondeur et de la forme du fond marin, étant donné que la bathymétrie sous-tend pratiquement toutes les autres activités humaines et études scientifiques du domaine maritime. A cet égard, les travaux de l'OHI et son objectif d'assurer que toutes les mers, tous les océans et toutes les eaux navigables du monde soient hydrographiés et cartographiés de manière approprié, avec son soutien du programme de carte bathymétrique océanique GEBCO OHI-COI sont

la clé pour progresser vers l'atteinte de nombreuses cibles de l'ODD 14, voire de la plupart d'entre elles.

- 6. Le secrétaire général a pu faire une déclaration au nom de l'OHI, pendant la conférence. Il a souligné que toutes les cibles convenues dans le cadre de l'ODD 14 dépendent d'une meilleure connaissance de la profondeur et de la forme du fond marin, non seulement dans les grands fonds océaniques mais également dans les eaux côtières mondiales où 50% des eaux demeurent non hydrographiées.
- 7. Le secrétaire général a souligné la volonté de l'OHI de continuer à améliorer la situation actuellement non satisfaisante de la connaissance qu'a l'humanité de la profondeur et de la forme des mers et des océans, ainsi que la nécessité d'appuyer les programmes de levés hydrographiques nationaux. Il a expliqué qu'en plus des programmes hydrographiques nationaux, l'OHI relance actuellement le concept de bathymétrie participative connu également en tant que relevés en transit par lequel tous les navires utilisent leurs équipements de navigation types pour aider à mesurer et à cartographier la profondeur des mers. En parallèle, il a indiqué que l'OHI cherche actuellement à utiliser d'autres technologies innovantes, incluant l'utilisation de véhicules itinérants autonomes et la détermination de la profondeur des eaux peu profondes à l'aide de l'imagerie par satellite, lorsque les conditions le permettent. Le secrétaire général a spécifiquement mentionné le programme GEBCO OHI-COI comme moyen de mieux appuyer les buts de l'ODD 14, et en particulier la cible 14a.
- 8. Il a indiqué en conclusion que les gouvernements doivent appuyer leurs services hydrographiques nationaux, que l'industrie et le milieu universitaire doivent s'assurer que les données de profondeur qu'elles détiennent soient mises à disposition pour le bien commun et que l'ensemble de la communauté maritime devrait appuyer l'OHI dans son programme de bathymétrie participative mondial.
- 9. La quasi-totalité des 193 Etats membres des Nations Unies étaient présents et un grand nombre d'entre eux étaient représentés par leur chef d'Etat ou de gouvernement. Les responsables d'organisations intergouvernementales et internationales ainsi que les représentants du secteur commercial, des milieux universitaire et scientifique, et les défenseurs des océans et de la vie marine étaient présents à la conférence qui a réuni, au total, environ 6 000 participants. Les secrétaires généraux ou leurs équivalents de toutes les principales organisations intergouvernementales avec lesquelles l'OHI collabore étaient présents, y compris ceux de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM). Le secrétaire général a pu identifier seulement trois Etats membres dont les services hydrographiques étaient directement représentés, à savoir les Etats-Unis, le Mexique et le Royaume-Uni.
- 10. Pendant la conférence, M. Yohei Sasakawa, a annoncé, pour le compte de la *Nippon Foundation*, un programme d'une période de dix ans avec la GEBCO visant à cartographier l'intégralité des fonds marins d'ici 2030. Ceci est rapporté dans une lettre circulaire distincte.
- 11. La conférence s'est terminée par l'adoption à une écrasante majorité des Etats membres des NU d'un *Appel à l'action* comprenant 14 points. L'Appel à l'action peut être consulté à l'adresse : https://oceanconference.un.org/callforaction.
- 12. Plusieurs points de l'Appel à l'action sont directement en lien avec le rôle et le programme de travail de l'OHI, dont :
 - ... Renforcer la coopération, la cohérence des politiques et la coordination entre les institutions à tous les niveaux (paragraphe 13b);
 - ... Consolider et promouvoir des partenariats multipartites efficaces et transparents (paragraphe 13c) ;
 - ... Mettre au point des stratégies globales visant à faire prendre conscience de l'intérêt biologique et culturel de l'océan, de son état et de son rôle (paragraphe 13d);
 - ... Affecter davantage de ressources à la recherche scientifique marine (paragraphe 13f) ; et

- ... Promouvoir des outils de gestion par zone efficaces et adaptés, notamment (...) l'aménagement de l'espace marin et l'aménagement intégré des zones côtières, sur la base des meilleures données scientifiques disponibles (paragraphe 13j).
- 13. Les gouvernements du Kenya et du Portugal seront chargés d'organiser conjointement la prochaine conférence en 2020, qui évaluera les progrès réalisés en vue de l'atteinte des cibles de l'ODD 14.
- 14. Outre leur contribution aux tâches correspondantes identifiées dans le programme de travail de l'OHI, les Etats membres de l'OHI sont invités à s'assurer que le rôle des services hydrographiques en tant que contributeurs à la mise en œuvre de l'ODD 14 est compris et reconnu au niveau national.
- 15. Le Secrétariat de l'OHI continuera de suivre la contribution générale de l'Organisation à la mise en œuvre de l'ODD 14 et d'assurer en tant que de besoin la liaison avec les organes de l'OHI et avec les organisations partenaires concernés.

Veuillez agréer, Madame la directrice, Monsieur le directeur, l'assurance de ma haute considération,

Robert WARD Secrétaire général